



## PRÉFET DU DOUBS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

#### **Mortalités piscicoles dans le Doubs franco-suisse**

Besançon, le 9 décembre 2022

Une situation précoce inquiétante, qui nécessite toute notre attention

Une mortalité importante est actuellement observée au niveau de la rivière du Doubs franco-suisse. Les représentants des pêcheurs et les gardes du secteur constatent des poissons malades, atteints de la maladie de saprolégniose, causée par un champignon, qui occasionnent des taches blanches sur leur corps. Les mortalités sont généralement observées au printemps à l'issue des périodes de frai où le poisson est plus vulnérable.

Jean-François COLOMBET, préfet du Doubs, observe cette situation avec attention. Il rappelle les objectifs pris par l'État et par l'ensemble des signataires du plan rivières karstiques 2022-2027, signé le 21 septembre 2022 à Bians-les-Usiers :

- Réduire les pollutions diffuses ;
- Réduire les pollutions par les toxiques ;
- Réduire les pollutions ponctuelles ;
- Maîtriser les prélèvements en eau ;
- Accentuer l'effet des actions de réduction des pollutions et favorisant la recharge des nappes en agissant sur tous les leviers : morphologie, continuité, préservation des zones humides... ;
- Mieux connaître pour agir, et mieux communiquer.

La situation du Doubs franco-suisse fait également l'objet d'échanges internationaux, dans le cadre de la commission mixte de la pêche et des milieux aquatiques dans le Doubs franco-suisse et de ses instances et groupes de travail annexes. Dans ce cadre, un rapport de synthèse de l'état des lieux du Doubs a été travaillé dans ces instances, et permet de partager l'état de la situation du Doubs franco-suisse avec les associations environnementales afin de conforter les axes de travail dégagés pour améliorer la qualité des eaux du Doubs franco-suisse.

L'été exceptionnellement chaud et sec a probablement contribué à favoriser le développement précoce de cette maladie. Pour autant, cette situation doit être prise avec sérieux et rappelle à chacun l'importance de préserver notre environnement. Elle conforte la nécessité d'avoir une approche globale et systémique, intégrant l'ensemble des activités, afin de réduire les pratiques néfastes à l'encontre de la qualité des eaux.

Plus d'information :

- Site départemental de l'eau : <https://doubs-eau.fr/>
- Suivi de la qualité des cours d'eau en Bourgogne-Franche-Comté : <https://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/suivi-de-la-qualite-des-cours-d-eau-en-bourgogne-a8408.html>

**Cabinet du préfet  
Bureau de la Représentation et de la  
Communication Interministérielle de l'État**

Tél. : 03 81 25 10 70  
Mél : [pref-communication@doubs.gouv.fr](mailto:pref-communication@doubs.gouv.fr)

1/1

8 bis, rue Charles Nodier  
25035 BESANÇON Cedex

